



L'édito du Maire

Chères Joyeusaines, chers joyeusains,
Nous sommes heureux de vous offrir le deuxième bulletin municipal de l'année dans lequel nous vous présentons quelques-unes des actions menées durant le semestre écoulé, et cela dans l'attente, que nous souhaitons prochaine, de la remise en service du site internet de la Commune, indisponible jusqu'à présent en raison des contraintes juridiques et administratives liées au rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Nous vous informerons sur l'avancement des projets communaux, concernant la nouvelle mairie, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, la mise en lumière de notre patrimoine historique, la sauvegarde du site de baignade du Petit-Rocher, le devenir des bâtiments de l'ancien collège ou encore du soutien apporté au commerce joyeusain ou de la sensibilisation à la propreté. Des actions que nous sommes déterminés à mener malgré les difficultés liées à notre contexte.

Nous consacrons également un dossier spécial pour le Pôle culturel du Château qui devient déjà une réalité avec la mise en illumination du château et de l'église, la signature d'un partenariat avec le Centre international de la caricature de St Just le Martel, ou l'accueil d'une radio-TV au château. Toute notre équipe municipale est consciente que la culture peut être et doit devenir un moteur pour tirer l'économie de notre territoire. C'est cet axe qui a guidé la détermination de notre équipe pour un transfert de la mairie afin de permettre à la dynamique du Pôle culturel de prendre tout son essor dans l'espace du château.

Votre Maire

Brigitte Pantoustier

Horaires des services de la commune

Mairie Secrétariat général, état civil, urbanisme, comptabilité

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption –
Accueil tél. : 04.75.39.96.96

Police Municipale Du lundi au vendredi de 8h à 17h30
Tél : Christel BECKER au 07.87.00.00.12 / Lionel PELIN
au 06.82.37.19.59

Ecole Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 12h00
et de 13h20 à 16h30 Tél. : 04.75.39.40.81

Garderie Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à
8h50 et de 16h30 à 18h30 Tél. : 04.75.35.19.80

Cantine : 06 45 83 12 92

Régie de l'Eau et de l'Assainissement Du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Accueil tél : 04.75.93.42.49

CCAS Le mardi de 9h30 à 11h30 - Tél. : 06.78.75.27.05

Services techniques : 06 72 93 24 20



Vidéo-surveillance : Une modernisation attendue



Le conseil municipal a confirmé sa décision de lancer une étude pour le redéploiement de caméras de surveillance dans le village afin de remplacer le dispositif en place à présent dépassé.

Le 24 février 2021, le référent sûreté de la Gendarmerie en la personne de l'Adjudant-Chef Sauvajon s'est rendu en mairie afin de présenter la vidéoprotection aux élus. Ce dernier a ensuite effectué une reconnaissance de la commune avec Olivier Planet, Adjoint à la sécurité, afin de déterminer les points stratégiques à surveiller. La communication de l'étude interviendra d'ici la fin de l'année, ce qui permettra de solliciter ensuite les subventions à hauteur de 80 % de la dépense auprès de l'État via la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et le fonds interministériel de prévention de la délinquance, de la Région et du Département. L'installation du système sera réalisée en 2022

Régie Communale des Eaux

VIEUX JOYEUSE

Réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et eaux pluviales concomitants
Chantier en cours : Rue du Mas, rue du Bourdary et Montée du Pouget

Etat des canalisations anciennes



Les travaux rue du Mas et rue du Bourdary se sont terminés début juin. En raison de la saison estivale et de diverses contraintes, ceux relatifs à la Montée du Pouget devraient être reportés en janvier 2022. Au regard du site, une attention particulière sera apportée par les services de la Régie, en collaboration avec le maître d'œuvre et l'entreprise afin d'éviter des désagréments aux riverains.

... et des projets pour 2021 - 2022

Réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et eaux pluviales concomitants
Escaliers du Portalet, place du Grand Jeu, rue et porte Ste Anne, rue de Jalès et rue du docteur Pialat
Travaux de renforcement pour sécurisation de l'alimentation en eau potable et défense incendie quartier 'les Grads'

INFORMATION PRATIQUE

La relève des compteurs d'eau potable s'effectuera du 13 septembre au 15 octobre 2021



Nos services techniques à l'œuvre

Les services techniques sont la face d'action de la municipalité. Rares sont les dossiers, affaires ou événements qui ne nécessitent pas leur intervention. Leur mission principale est l'entretien et la maintenance du patrimoine de la commune. C'est avant tout un service public que vous rencontrez ou croisez tous les jours dans l'exercice de leur fonction, l'amélioration de votre cadre de vie.

L'équipe est composée de 5 agents polyvalents (espaces verts, maçonnerie, plomberie, peinture) d'un agent d'entretien du village (il gère aussi les composteurs en relation avec le Sictoba) et d'un chef de service. La polyvalence des agents est une force, elle permet d'intervenir dans tous les domaines, ce service étant aussi appelé à intervenir dans des situations d'urgence (liées aux conditions climatiques ou événements exceptionnels).

Joyeuse c'est aussi 3180 m² de places publiques, 33 km de voirie, environ 250 l d'essence par mois (en saison) pour la tonte et le débroussaillage et environ 3 m³ d'eau par semaine pour l'arrosage des fleurs. Pour mener à bien leurs missions les agents disposent de plusieurs véhicules et de nombreux matériels indispensables.

Depuis le dernier numéro de « Terre de Joyeuse » de nombreux travaux ont été réalisés. Résumé des plus visibles :

Eclairage scénographique du Château et du clocher de l'église.

Remise en eau de la fontaine de la place de la Peyre.

Achèvement du goulajou des endettés.

Réfection de 2 appartements à l'hôtel de Montravel.

Réfection de l'escalier pavé entre la rue Ste Anne et le Chateau.

Reconstruction d'un mur de soutènement en pierres montée des Grads.

Réfection parking du stade André Gervais.

Réfection piste des Grads conduisant à Lablachère.

Réfection du mur en pierres derrière la Trésorerie.

Installation de nombreux panneaux de circulation et indication.

12 tonnes d'enrobé à froid ont été utilisées pour boucher les trous dans la chaussée.

10 distributeurs de sacs pour les déjections canines ont été posés dans le centre bourg.

10 panneaux « halte aux déjections canines » ont été installés.

Réfection totale du bureau de la Directrice de l'école.

Pose de rideaux occultant dans la cantine.

Divers travaux dans les cours et les salles de classe (pose d'un vidéo projecteur...).

Aménagement annuel de la baignade surveillée du Petit Rocher.

Pose de mobilier vélo dans divers endroits stratégiques.

Logistique des cérémonies et festivités (14 juillet,

brocante, rodéo, concours de boules, les mardis du théâtre, fête des écoles...).

La balayeuse nettoie la ville tous les lundis et le mercredi après-midi la place de marché.

Un nouveau chauffage pour Castanea

La commune est propriétaire du Collège des Oratoriens qui abrite le musée Castanea. Depuis son origine ce dernier était chauffé par une chaudière au fuel, à la fois bruyante, polluante pour l'environnement et malodorante pour les riverains ; ce procédé était de plus fort couteux pour la commune. Cette année un nouveau système par pompe à chaleur a été installé. La mise en place des gaines d'entrée et de sortie a amené les employés municipaux à réaliser un bel ouvrage avec l'ancienne porte de la chaudière comme on le voit sur notre photo. Un travail que l'on doit aux employés municipaux dont Christian Ayglon que l'on voit ici repeindre la porte en fer découpée. Christian souriant qui vient de quitter le service de la commune pour prendre une retraite bien méritée après 28 ans de bons et loyaux services à la commune. Qu'il en soit remercié.





Une nouvelle Secrétaire Générale en mairie

Depuis quelques semaines, les joyeusains venus en mairie pour des démarches administratives ont pu remarquer un nouveau visage dans la salle du secrétariat. Il s'agit d'Emmanuelle Balse née le 10 août 1971 à Saint-Etienne, qui nous arrive de la mairie de la Grand-Croix, commune de la vallée du Giers près de Saint-Chamond, où elle assurait les fonctions de Directrice générale adjointe de cette collectivité qui comporte 5300 habitants. Elle a pris ses fonctions à la mairie de Joyeuse le 23 août dernier au titre de Secrétaire Générale de mairie ayant en charge l'administration communale. Sa venue à Joyeuse fut un choix dicté autant par le cœur que par la raison pour cette maman de trois grands enfants. Elle rapproche son lieu de travail de son domicile situé à Molières-sur-Cèze et en même temps elle se retrouve à la tête d'une petite administration communale, à échelle humaine, d'un village qu'elle apprécie. Emmanuelle partage sa vie avec un compagnon qui est un artiste sculpteur ; c'est une grande passionnée de lecture mais aussi de piano qu'elle pratique en amateur. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans les missions qui l'attendent.

Budgets votés et projets engagés

Le Conseil Municipal s'est réuni en avril à la salle des Fileuses de la Grand Font en présence de 15 des 19 membres (4 procurations), sous la présidence de Brigitte Pantoustier Maire, avec à l'ordre du jour entre autres les votes des comptes administratifs 2020 et budgets primitifs 2021. Toutes les délibérations ont été adoptées. Le budget principal a été voté en équilibre et sans augmentation des impôts à la majorité (4 abstentions) avec 2 254 738,35 € en fonctionnement et avec des investissements limités à hauteur de 926 630,98 €. Les principaux projets ont été validés : aménagement des locaux de la nouvelle mairie, mise en illumination du château, étude pour la construction d'un bâtiment à vocation sportive (école de rugby), création d'une réserve incendie de 120 m³ au quartier des Grads, acquisition d'une pompe à chaleur pour Castanea, travaux de voirie...

Le budget annexe de la Régie des Eaux a été voté en équilibre et à l'unanimité avec 1 307 704,02 € en fonctionnement et 1 447 751,94 € en investissement. L'année 2021 verra l'engagement d'importants chantiers : la réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et pluvial du Vieux Joyeuse (Escaliers du Portalet, place du Grand Jeu, rue et porte Ste Anne, rue de Jalès et rue du Docteur Pialat), le renforcement pour sécurisation du réseau d'eau potable desservant le quartier des Grads, le renouvellement d'une conduite d'eau potable quartier Beauregard et la pose de 5 compteurs de sectorisation afin de concilier les nécessités environnementales d'économie de l'eau, fiabiliser la desserte en eau potable, cibler rapidement les fuites et ainsi avoir un gain de rendement global du réseau. Le Conseil Municipal a aussi voté la participation à la sensibilisation aux pratiques musicales à l'école publique, la contribution au dispositif « Fonds Unique Logement » et approuvé le rapport de la CLECT ainsi que la mutualisation avec le Centre de Gestion de l'Ardèche pour la mise en concurrence d'un contrat d'assurance des risques statutaires.



L'analyse des offres a été rendue par l'équipe de maîtrise d'œuvre et les travaux pourraient débuter dans le courant du dernier trimestre 2021. Livraison prévue six mois après le début des travaux.



Le nouveau collège

Lancé le 14 octobre 2019, le chantier du nouveau collège de la vallée de la Beaume, au Plan Bernard, suit son cours. L'actuel, construit en 1962, rue de Soulège, n'étant plus adapté et difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite était surtout très énergivore. Son devenir sera confié à la Communauté de communes qui engagera une étude pour une réaffectation des locaux dont certains reviendront à la commune pour l'accueil des associations. Le Conseil départemental de l'Ardèche a profité de cette création pour construire un établissement de haute qualité énergétique et environnementale sur l'exemple de la cité scolaire de Saint-Cirgues-en-Montagne. Le collège et son gymnase intercommunal ouvriront leurs portes au printemps prochain.

Nos projets « environnement »

Désherbage, tonte et taille manuels car nous sommes dans une commune qui n'utilise pas de dés herbant.

Entretien du cimetière et du columbarium (nous vous rappelons que l'entretien des tombes est à la charge des propriétaires).

Nos projets :

- Réfection des 2 ponts sur le Bourdary (celui en bas de Jamelle et l'autre en direction du cimetière).
- Remettre en service le jet d'eau à l'entrée sud de Joyeuse.
- Goudronnage de routes communales (120000 euros au budget).
- Création d'une aire de camping-cars.
- Changement du sens de circulation de certaines rues en concertation avec les habitants.
- Poursuivre la réflexion sur l'ensemble du patrimoine communal bâti afin de programmer des travaux d'entretien ou de modification.

Les employés des services techniques œuvrent au quotidien pour vous offrir un meilleur cadre de vie.

RAPPEL Aujourd'hui nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires chimiques sur la commune de Joyeuse, conformément à la loi de 2017. S'agissant de notre cimetière il va falloir que nous trouvions une autre façon de gérer les « mauvaises herbes ». En effet leur présence, dans ce lieu sensible, est très mal perçue par la population qui l'associe immédiatement à un manque de respect envers les morts. Pourquoi ne pas décider d'enherber notre cimetière (comme le font de nombreuses communes) cela éviterait d'entretenir cet espace avec des herbicides. Avant le XXème siècle les cimetières laissaient la place au végétal et à la flore spontanée. Les avantages de ce changement seraient nombreux :

- **Simplification de l'entretien, seulement de la tonte.**
- **Suppression des problèmes de ravinement et d'érosion des sols qui sont récurrents dans notre cimetière.**
- **Amélioration de l'infiltration des eaux pluviales.**
- **Aménagement durable favorable à la bio diversité.**

Château : Un pôle culturel est né !



La municipalité de Joyeuse, élue en mars 2020, avait inscrit dans son programme le transfert de la mairie dans les anciens locaux du Crédit Agricole. En contrepartie de ce déménagement, elle avait pour ambition d'affecter à une vocation culturelle et patrimoniale le bâti du château afin de renforcer le rayonnement culturel et touristique de la cité ducale. Pour mettre en oeuvre cette politique une association s'est créée le 15 août 2020 réunissant plusieurs personnalités locales motivées par ce projet. Durant ces six derniers mois les bénévoles de l'association ont mené une première réflexion d'ensemble visant à définir les pistes de travail qui permettent de créer le plus rapidement possible, et à un coût réduit pour les finances locales, un pôle patrimonial, culturel et touristique dans l'ancien château des ducs de Joyeuse. Ils ont également élaboré un projet de convention qui va être soumis prochainement à l'approbation des édiles joyeusains. Le CA de l'association a tenu plusieurs réunions de travail en mairie souvent en présence de Brigitte Pantoustier, Maire, et de Jean-Marc Bastide, 1^{er} adjoint. Le bureau de l'association est constitué de Pierre Antoine Courouble, Président ; Roland Hours Vice-Président ; Martine Escoffier Secrétaire et Jacques Lacour, trésorier.

Le projet est ambitieux puisqu'il vise à créer en un même lieu, une synergie entre plusieurs dynamiques culturelles différentes et complémentaires. La demeure seigneuriale du duc Anne de Joyeuse, qui fut l'un des tous premiers personnages de l'histoire de France à être caricaturé, deviendra désormais, en rez-de-chaussée, un musée consacré à l'humour, le dessin de presse et la caricature. Un important partenariat se met actuellement en place avec Saint-Just-le-Martel (Limoge) qui organise chaque année le plus grand salon de dessinateurs de presse d'Europe avec 300 participants. Un musée qui devrait être rejoint plus tard par un deuxième historique qui serait abrité dans les sous-sols du château. Deux musées mais aussi le siège d'une radio « Allo la planète », créée par le journaliste Eric Lange. Une radio qui occupera le premier étage de l'aile Est. Une radio qui sera également une antenne-centre de formation de l'INA et un studio qui hébergera également une télé locale « TV07 ». Une télé qui fonctionnera en partenariat avec le journal La Tribune.

Un espace de réunion et de ressources partagées sera aménagé dans l'aile ouest. L'ancienne salle du conseil municipal sera reconvertie en une bibliothèque du livre ardéchois et du livre ancien ardéchois en partenariat avec le Cercle des auteurs ardéchois et plusieurs éditeurs ardéchois. Des contacts sont également en cours pour accueillir dans le rez-de-chaussée de l'aile ouest, l'administration d'un festival de musique. L'association Au-delà du Temps élira également le siège de sa structure au château. Enfin ce dernier va se draper de nouvelles illuminations avec un éclairage dynamique qui associera les remparts et le clocher de l'église et qui deviendra un élément d'attractivité touristique durant l'année avec la projection d'images sur les façades. Un premier aperçu a été donné lors des festivités du 14 juillet. « Je réalise, vingt ans plus tard, un rêve partagé avec Roland Hours et Jacques Lacour, commente Pierre A Courouble, faire du patrimoine castral de Joyeuse un « temple de la culture » qui reposerait sur quatre piliers : l'art, le patrimoine, l'histoire et la communication. Il y a aujourd'hui un exceptionnel alignement de planètes pour que ce rêve devienne une réalité ».

Un château qui retrouve ses couleurs !



A l'instar de la fontaine de la Peyre qui retrouve son eau, dans le cadre du Pôle culturel, le château ducale a retrouvé ses plus belles illuminations. Le baptême eut lieu à l'occasion des festivités du 14 juillet. Pour la circonstance il y eut foule sur la place de la Grand Font pour apprécier le son et lumière qui précéda le traditionnel feu d'artifice. Une place qui avait même pris un air de Woodstock comme en témoigne notre photo. Le programme d'illumination de la cité ducale est un investissement durable qui devrait connaître une nouvelle tranche d'ici la fin de l'année avant de nouvelles améliorations apportées à l'ensemble des monuments joyeusains durant l'année prochaine.

Une Radio et une TV au château



Le journaliste et animateur radio Eric Lange, fondateur de la radio « Allo la planète » ainsi que de l'émission éponyme qu'il animait initialement sur France Inter, était à Joyeuse en mai. Il était accompagné de plusieurs membres de son équipe qui anime ce média associatif et collaboratif consacré à 100% à la thématique du voyage, de l'aventure et du tourisme. Ils ont rencontré Brigitte Pantoustier maire de la commune et les responsables de l'association qui porte le projet du Pôle culturel du Château de Joyeuse. Le Pôle culturel en cours de création dans l'ancien château ducal que va quitter au printemps prochain la mairie, accueillera plusieurs structures liées à la communication et à la culture dont le siège et les studios de «Allo-la-planète » ainsi que de la web-tv « TV O7 ». Eric Lange était accompagné de Florence Bzeznic, animatrice radio, et de Daniel Audry directeur du festival du film d'aventures de Macon, qui va superviser l'organisation d'un festival du film d'aventures et de voyages en lien avec la radio « Allo la planète ». Un festival qui se déroulera à Joyeuse en mai 2022. Pour écouter la webradio, il y a une appli mobile ou sinon se connecter sur www.allolaplanete.fr

Un nouvel espace culturel et une exposition estivale à succès



Dans le cadre du Pôle culturel, une nouvelle salle de spectacle a été créée et inaugurée au 8 Rampe Cluchet (anciennement Kazkabar) le samedi 10 juillet à Joyeuse : « l'Espace Culturel André Gerbaud ». Une salle qui est mise à disposition de l'association par le propriétaire des murs, Christian Gerbaud, dans le cadre d'un mécénat lié au projet culturel du château. A la faveur de cette inauguration se tenait également le vernissage d'une exposition de dessins d'humour et de caricatures de presse organisée en partenariat avec le Centre international du Dessin de Presse de Saint-Just-Le-Martel, sur le thème : « On est tous des clowns » et en présence des dessinateurs Jean Dobritz et Roland Hours. L'exposition comportait 40 œuvres du dessinateur Dobritz ainsi qu'une vingtaine de Roland Hours qui croquait les principales personnalités de la 5^{ème} république depuis Charles de Gaulle jusqu'au président Macron. Un peu plus de 1000 visiteurs y auront été accueillis durant tout l'été. Lors du vernissage Roland Hours prit sa guitare pour chanter avec sa compagne Martine une chanson originale dédiée à la mémoire d'André Gerbaud. L'émotion se poursuit en finale avec le chanteur Alain Turban qui entonna un hymne de circonstance, sa célèbre chanson « On est tous des clowns ». La manifestation fut suivie d'un verre de l'amitié qui permit de rencontrer les acteurs culturels de l'association Chasseurs de mystères qui propose désormais un jeu théâtralisé immersif dans l'espace Gerbaud : «Le secret cardinal».

Caricature : Vers une charte de parrainage



Dans le prolongement du vernissage de l'exposition en juillet « On est tous des clowns », une réunion de travail s'est tenue en mairie de Joyeuse entre élus joyeusains, responsables de l'association Château de Joyeuse et la délégation Martelloise du Centre International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour (CICDPH) de Saint-Just-le-Martel qui était emmenée par Philippe Henry maire adjoint de cette commune proche de Limoges. La réunion visait à fixer les termes d'une convention de parrainage, qui fait de l'association du château une antenne officielle en Auvergne-Rhône-Alpes du CICDPH en Nouvelle Aquitaine. Dans le cadre de cette convention Joyeuse organisera tous les ans une université d'été qui accueillera une exposition d'artistes dessinateurs de presse dans l'espace culturel André Gerbaud. Également, dans le château, se tiendront des masters class sur le thème de la caricature et du dessin de presse dans la même période avec des artistes dessinateurs de presse. Ces masters class seront ouverts à différentes tranches d'âge et à un large public. « Ce partenariat s'inscrit dans une volonté partagée entre nos deux structures de promouvoir les valeurs de la liberté d'expression, de laïcité, de liberté de la presse » commente Roland Hours, vice-président de l'association Château de Joyeuse et initiateur de ce parrainage. Lors du 40^{ème} salon International de la caricature, du dessin de presse et d'humour qui se tiendra à Saint-Just du 25 Septembre au 3 Octobre 2021 et qui accueillera près de 300 dessinateurs des cinq continents, si les règles sanitaires le permettent, une délégation joyeusaine sera invitée pour parapher officiellement ce document qui liera les deux structures limousine et ardéchoise et qui aura pour nom : « Les Joyeuses Martelloises ».

Le « Goulajou des endettés » enfin achevé !

Les « goulajous », un peu équivalant aux traverses et traboules lyonnais, sont nombreux dans la cité des

ducs de Joyeuse. Les liaisons entre la Grand rue et les rues parallèles sont faibles à joyeuse, elles sont réalisées par ces venelles appelées « goulajous ». Ce sont en fait d'étroits passages voûtés, selon des modèles divers, en fonction des contraintes de dénivelés et des constructions riveraines (voûtes surbaissées, voûtes en berceau incliné.) N'ayant pas subi de modifications sensibles, les goulajous ont conservé leur traitement originel des sols en galets posés sur chant (les galets sont plus ou moins disposés en assises régulières selon la qualité des lieux). Les marches sont par contre en pierres locales, les eaux pluviales sont drainées soit vers le centre de la venelle, soit sur les bords. Le plus célèbre de nos « goulajous », celui dit des "endettés", qui longe les remparts de la ville, avait fait l'objet de travaux il y a plus de 20 ans mais ceux-ci n'avaient jamais été achevés dans son dernier tronçon qui le relie à l'esplanade du Portalet. C'est maintenant chose faite grâce au travail du personnel technique de la commune qui a terminé le revêtement du sol suite à l'achèvement des travaux concernant les réseaux du vieux Joyeuse. Riverains et promeneurs pourront désormais emprunter sans risque cette voie secondaire de la cité ducale au charme tout médiéval.



Zoom : « Le Goulajou des Endettés ». De l'occitan « lo golatjon » (goulatjou en phonétique française) qui provient lui-même du latin gula qui signifie « petite gorge ou goulot ». Ce passage prend son origine au début de la grand-Rue, Place de la Recluse (à l'emplacement de la porte de la Recluse, démolie depuis le 19^{ème} siècle), il longe ensuite le rempart Nord de la vieille ville pour déboucher Place du Grand-Jeu. Il est ainsi dénommé parce qu'il était emprunté par les habitants endettés auprès des marchands qui avaient boutiques, pour la majorité, dans la Grand Rue.

Ce passage leur permettait de traverser le village d'Est en Ouest, sans risquer de rencontrer un créancier.

Et la fontaine rejaillit !



Depuis combien d'années la Fontaine de la place de la Peyre ne coulait-elle plus ? « Cela fait 30 ans que je vis à Joyeuse et je ne l'ai jamais vue couler » affirme catégorique un riverain. « Non moins, plutôt 20 ans, mon fils y a trempé ses pieds » rétorque une commerçante de la place. On arbitrera le débat en disant que depuis un quart de siècle l'eau n'y coulait plus. Et pourtant plusieurs municipalités se sont succédé dans l'entre temps, jurant toute, que l'eau y reviendrait mais rien n'y fit. « Le problème, provenait de la source originelle du Fada qui n'était plus accessible au réseau. Nous avons recréé la magie de la fontaine par un circuit interne munie d'une pompe » commente Jean-Marc Bastide, 1^{er} maire adjoint, initiateur de cette renaissance. Une solution en forme de système D qui a le mérite de ravir les yeux et les oreilles des petits et grands. Certes l'eau n'y est plus potable mais après tout qu'importe la source pourvu qu'on ait l'ivresse de la magie de la fontaine qui coule.



Le site de baignade du Petit Rocher se trouve sur la rivière Beaume entre les communes de Joyeuse et Rosières. Un barrage y a été installé en 1972 pour créer un plan d'eau en période estivale par la mise en place de palplanches retirées en dehors de la saison de baignade. La crue de 1992 a emporté une partie de l'ouvrage et depuis cette date, la commune de Joyeuse procède à la fermeture annuelle du barrage à l'aide de galets de rivière. Cette intervention présente l'inconvénient de fortement impacter le milieu naturel, deux fois par an. Par ailleurs, elle empêche la circulation des poissons pendant la période estivale au

cours de laquelle la faune a besoin de se déplacer à la recherche d'eaux plus fraîches.

A compter de septembre 2023, l'intervention annuelle ne sera plus autorisée, la continuité écologique devant être respectée toute l'année. Pour respecter la réglementation, le projet, tel qu'inscrit dans le contrat de rivière Beaume-Drobie 2015-2021, prévoit un barrage mobile permettant d'avoir un plan d'eau en été et de l'ouvrir hors saison afin d'éviter l'engravement du plan d'eau. Une passe à poissons est nécessaire pour assurer la continuité écologique pendant la période de fermeture du barrage. Ce projet prévoit aussi de sécuriser le caractère public de la plage (achat des parcelles ou conventionnement avec les propriétaires privés) et de poursuivre tous les aménagements nécessaires à une plage de qualité (poste de secours toilettes, panneaux d'information, surveillance de baignade, poubelles...). En mars, les élus des communes de Joyeuse et Rosières, de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie et de l'Etablissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche (EPTB Ardèche), se sont réunis pour relancer les réflexions. Depuis une dizaine d'années, l'EPTB Ardèche a déjà apporté son expertise technique pour l'aménagement de plusieurs plages publiques du bassin versant de l'Ardèche (Antraigues, La Souche, Lalevade, Balazuc, Salavas). Ici aussi, il accompagnera donc les collectivités dans l'objectif de permettre à tous les baigneurs, estivants et locaux, de profiter durablement d'une eau de très bonne qualité tout en préservant la rivière et sa biodiversité. Les discussions actuelles concernent le portage du projet, la maîtrise foncière des parcelles concernées et le financement des travaux estimés à 500 000 € environ. Fin août, Brigitte Pantoustier, accompagnée de ses adjoints Jean-Marc Deydier Bastide et Geneviève Chastagnier ont accueilli les représentants de communes concernées par des sites aménagés de baignade. C'est en voisin que Matthieu Salel, Maire de la commune de Rosières, a fait le déplacement. Étaient présents également Jacques Geiguer, Maire de La Souche, Dominique Fialon, Maire de Lalevade et Cédric D'Império, Président de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans. Tous étaient venus évoquer leurs préoccupations concernant le maintien des sites de baignade existants sur leur territoire. La rencontre s'est terminée par une visite sur le site emblématique du Petit Rocher et une nouvelle réunion se tiendra sur la commune de La Souche afin de définir une stratégie conjointe.

Les jardins partagés



Un projet qui se concrétise

Le projet de jardins partagés a été mené tambour battant par la municipalité afin d'être opérationnel. Depuis quelques semaines les agents communaux se sont activés pour réhabiliter un terrain de près de 1000 m² afin de créer l'espace des jardins partagés de Joyeuse. Ce projet est aujourd'hui opérationnel et déjà une dizaine de parcelles sont à la disposition des habitants de la commune qui le souhaitent, sachant que l'ensemble du terrain sera partagé en autant de lots de 50 m² qu'il sera possible de créer. Le site est remarquable à plusieurs titres. Très bien exposé au soleil, alimenté en eau par un puits avec une terre riche en limon qui fut autrefois un grand potager, l'espace est muré et la porte d'accès sera verrouillée par une clé que seuls posséderont les membres adhérents. Un spacieux cabanon permettra le stockage des outils et un élu municipal, Marc Belloy, qui fut jardinier-paysagiste pendant 40 ans, assurera bénévolement la fonction de conseiller sur ce site. Moyennant une adhésion annuelle d'une vingtaine d'euros, le site est à la disposition de tous les joyeusains ne possédant pas de jardins et qui souhaitent cultiver leurs propres fruits et légumes. Si vous avez la main verte (ou non), si vous aimez la nature et si vous avez envie d'évasion plusieurs lots sont disponibles. Venez, vous inscrire ou vous informer en prenant contact avec Marc Belloy au 0667715533, il vous remettra le règlement intérieur et la charte de l'éco jardinier qui permet à tous ceux qui le souhaitent de passer de bons moments de partage et de convivialité.

Poubelles : Halte aux incivilités. Place à la citoyenneté

Par leurs débordements et les dépôts sauvages qu'ils génèrent, les containers de poubelles offrent régulièrement un spectacle désolant pour l'image de notre commune. Nous rappelons que leur gestion relève de la compétence de la Communauté de Communes. Pour autant certains dépôts sauvages au pied de certains containers débordants alors que d'autres à proximité sont à moitié vides, démontrent une absence de civisme de la part de certains individus que nous ne pouvons qualifier de concitoyens. Beaucoup de Joyeusains s'en plaignent en mairie, à juste titre, et les agents communaux sont amenés régulièrement à ramasser et nettoyer ces dépôts sauvages. Une situation à laquelle nous voulons remédier en évitant une police de sanctions. La propreté est l'affaire de tous, ne cautionnons pas les incivilités de quelques-uns par notre indifférence.



Donner de la nourriture aux pigeons est interdit par la loi, et plus précisément le Règlement sanitaire départemental. Qu'on le fasse de son balcon ou dans un square, nourrir les pigeons est répréhensible. Si vous y contrevenez, vous vous exposez à une contravention de 3e classe : 68 €. Les pigeons sont responsables de nuisances sonores et olfactives, mais aussi de dégradations. La surpopulation de pigeons peut causer des troubles sanitaires graves. Les excréments du pigeon (12 kg/an) sont un réservoir à maladie. L'homme peut être facilement contaminé en respirant des poussières de fientes contaminées. Nous sommes directement responsables des dégradations commises par les pigeons. Dans les villages, ces derniers sont semi-domestiqués : ils dépendent de nous pour vivre. Si l'on arrête de leur donner à manger, non seulement la colonie se régulera, mais finira même par s'en aller si elle ne trouve plus de quoi survivre. La solution au problème paraît simple, leur couper les voies d'approvisionnement en nourriture, ou bien contacter [directement une entreprise pour une dé pigeonnisation.](#)

Sur les traces de *Notre Dame de la paix*



Fin aout une délégation joyeusaine composée de Brigitte Pantoustier, maire, Jean-Marc Bastide Premier maire adjoint, P-A Courouble, président de l'association Château de Joyeuse et Jacques Lacour, trésorier de cette même association, a été reçue à Carcassonne par Madame Suzanne Besombes, historienne, docteur en histoire et cheville ouvrière de

l'Association des Amis de la Ville et de la Cité de Carcassonne, et en présence de son président l'abbé Jean Cazaux. L'objet de la rencontre était double, préparer d'abord la venue de Mme Besombes qui viendra à Joyeuse dans le courant de l'année prochaine pour donner une conférence sur le duc Henri de Joyeuse, dit Frère Ange et l'histoire d'une étonnante vierge noire liée à l'histoire de la famille des Joyeuse : « Notre-Dame de Paix ». L'autre objectif était d'établir un partenariat culturel en vue de la publication d'un livre sur le sujet. L'histoire de la Vierge d'Henri de Joyeuse, statue languedocienne du XVIème siècle, est étonnante. Avec Ange, capucin, Duc de Joyeuse, elle devient la Madone des Capucins, le peuple parisien lui attribuera le nom de Notre Dame de Paix avec des vertus supposées miraculeuses. Après la Révolution la statue est confiée à la Congrégation des sacrés coeurs de Picpus et est désormais vénérée sur les cinq continents à travers le monde comme un symbole de réconciliation et de paix. La Société de Carcassonne a réalisé deux moulages strictement identiques à l'original de Paris qui viendront enrichir le patrimoine historique local relatif à la famille des seigneurs de Joyeuse.

Le mot de l'opposition

À l'heure de la fin de la saison estivale vient le temps de l'analyse de son déroulement. Nous voulons ici dépasser l'autocongratulation d'usage pour attirer l'attention de la population et de l'équipe majoritaire sur un problème qui prend de plus en plus de place dans l'esprit de nos administrés : le manque d'informations à Joyeuse ! Au niveau strictement municipal personne n'est en mesure de dire ce qui se passe dans la vie communale. L'information circule à la mesure des affinités ; ce qui laisse la place à des inexactitudes, voire à la rumeur. Rassurez-vous, l'information interne est à la hauteur de l'information publique ! Au-delà du fait que cela convienne à certains élus, on ne peut que s'étonner que l'équipe majoritaire n'ait pas à coeur de mettre en valeur ses propres actions : les jardins partagés, le budget participatif, la mise en place de l'espace André Gerbaud, ou encore l'exposition de Roland Hours n'ont trouvé aucune place sur le site Internet de la commune ou ses réseaux sociaux... Quelle publicité a été faite de l'appel à participer au budget participatif de la commune ? Qui a entendu parler de cette excellente initiative du marché de producteurs locaux qui s'est déroulé certains dimanches soir place de la Peyre ? Pas une affiche, pas une publication numérique officielle : rien ! L'image de Joyeuse dépend exclusivement de la bonne volonté de la presse locale et de certains habitants ou visiteurs sur les réseaux sociaux pour le reste. Aucune activité du village n'a trouvé de place sur les publications municipales : les vides greniers, les activités sportives, la lecture au Petit Rocher, les pièces de théâtres, les films de voyages, les concerts... rien n'a été mis en valeur, rien n'a été mis en lumière... Pire encore : les informations importantes adressées par la préfecture ne sont diffusées qu'au niveau de l'accueil de la mairie. Qui dans la commune a été convenablement informé des restrictions d'usage de l'eau imposées depuis quelques semaines par la préfecture ? Qui a connaissance de l'évolution des contraintes sanitaires ? Osons le demander : qui a accès aux comptes rendus des conseils municipaux ? Nous exhortons la mairie à se reprendre en main et à se mobiliser sur la question. Au-delà de l'information numérique il est impératif de mettre en place des panneaux d'informations municipales. Des panneaux d'expression libre dans le village doivent aussi trouver une place dans les lieux de vie de la commune. Renouons le lien avec la population avec des réunions publiques régulières pour que Joyeuse construise ses projets d'avenir en écho avec le quotidien et les attentes des habitants. Nous ne saurions conclure ce mot saisonnier sans adresser nos remerciements et sentiments chaleureux aux agents municipaux qui partent à la retraite après de longues carrières à Joyeuse.

Vincent Auzas, Pascale Gautier, Béatrice Maisonneuve, Clément Reynouard

Histoire de Joyeuse



La tour de la Recluse

Depuis plus de six siècles, elle se dresse à l'angle occidental de la vieille cité de Joyeuse. Outre sa fonction de vigie, car édiflée au sommet le plus haut du village, elle avait aussi un rôle essentiel de protection de la porte de la Recluse, (aujourd'hui démolie) qui était située à ses pieds. Cette porte était la plus vulnérable des portes d'accès de la ville, car elle n'était protégée que par un fossé sec et un pont levis et ne bénéficiait pas des avantages topographiques défensifs naturels comme les autres portes de la ville. Parfois dénommée à tort, tour de Charlemagne, (puisqu'elle fut édiflée plus de cinq siècles après la mort du célèbre empereur), la tour est plus connue par son nom de Recluse. Reclus était la dénomination donnée, au moyen-âge, à des moines ou moniales, qui, par esprit de pénitence, s'enfermaient dans des cellules pour y passer leur vie. Spirituellement, la réclusion monastique est un renoncement à la vie, par l'adoption volontaire de l'enfermement. Les reclus vont ainsi vivre dans de petites cellules percées de ces petites ouvertures qui leur permettent de recevoir eau et nourriture des passants. On dit que l'évêque lui-même venait sceller de son sceau la porte de la cellule du reclus. On peut supposer que c'était une moniale et non un moine qui s'était recluse dans l'intérieur de notre tour, mais elle reste inconnue, quant à son nom. Mais si au moyen-âge, une recluse fut « la locataire » volontaire de ce lieu, bien plus tard, au 19^{ème} siècle, la tour fut habitée par un reclus « forcé » ! Hippolyte de Laforest de Chassagnes, connu à l'époque sous le pseudonyme de *l'Homère Ardéchois*, né à Joyeuse vers 1803, était le fils de François-Guillaume, garde du Roi, Consul puis maire de Joyeuse avant 1789. Ce dernier, aux mœurs dissolus, (d'après les écrits du *Vicomte de Montravel dans ses annales de Joyeuse*), accusé un temps de meurtre, dilapida sa fortune colossale et fut obligé de vendre son hôtel particulier qui jouxte par le Sud la tour de la Recluse. Hippolyte, quant à lui, fit de solides études à Annonay, il était fort intelligent, très cultivé. Hippolyte n'avait pas une mauvaise nature, mais comme le prétend Mazon dans « *Voyage dans le Midi de l'Ardèche* » (page 72), il aurait eu le malheur d'être perverti par les leçons et l'exemple de son propre père. En 1829, dans une fête votive, une jeune fille de Beaulieu fut la victime de ses criminelles entreprises et de celles d'un de ses amis. Accusé de viol, il passa aux assises, et la situation ayant été

encore aggravée par l'attitude de son père, qui se vantait, moyennant finances, de séduire juges et jurés, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, mais il fut gracié par le Roi Louis-Philippe après quelques mois de détention. Le 26 février 1842, la municipalité de Joyeuse lui délivra un certificat de bonne conduite en vue de sa réhabilitation qui lui fut accordée peu après : « *Le conseil municipal de la ville de Joyeuse, pour rendre hommage à la vérité, certifie et atteste que le sieur Joseph, Hippolyte Laforest a mené une conduite régulière et irréprochable depuis le mois d'août 1836, époque où il sortit de prison jusqu'à ce jour, et qu'il est de bonne vie et mœurs* ». Quelle honte pour la souffrance de la victime !

Il devint aveugle après l'échec d'une opération de la cataracte et mourut à Paris en 1863, à l'hospice des Quinze-Vingt où des amis compatissants, touchés de sa cécité et de son abandon, l'avaient fait admettre.

Avant cette hospitalisation, ne possédant plus de toit, sa maison ayant été vendue, il s'était réfugié, à côté de son ancienne demeure, dans la tour de la Recluse où il vivait d'expédients et de maigre produit de quelques essais poétiques. Se comparant à Lamartine, au moment où ce dernier, criblé de dettes et poursuivi par ses créanciers, était l'objet d'une souscription nationale destinée à le remettre à flot, Hippolyte lui dédiait ses vers, démontrant qu'il n'était ni sans talent, ni sans souffle poétique. Dès qu'Hippolyte de Laforest eut abandonné son perchoir, les gamins d'alors, dit-on, envahirent son domaine, s'emparèrent des milliers de brochures qui s'y trouvaient et les dispersèrent à tous les vents. Un tableau représentant le grand-père d'Hippolyte fut découvert dans la tour parmi les immondices laissés par l'occupant, et fut remis à la Commune de Joyeuse, où il demeure toujours dans le bureau du maire. L'occupant, comme il le dit lui-même à Lamartine, se figurait si bien que cette tour, touchant les dépendances de sa maison était son propre domaine, qu'il la légua, dit-on, c'est du moins ce que la tradition rapporte à Victor Hugo, pour lequel il proférait la plus vive admiration ; mais la génial écrivain dédaigna, parait-il, cet hommage, qu'il aurait d'autant moins accepté, s'il en avait eu l'intention, que cette tout n'appartenait pas au disposant, mais était la propriété de la ville, comme faisant partie intégrante des remparts de Joyeuse, et dont l'édification avait fait l'objet d'un prix fait par les consuls au maître-maçon Pons Bertrandus, le 16 juin 1381.

La tour de la Recluse est l'édifice moyenâgeux le mieux conservé de la commune, la raison principale en est, qu'au cours des temps et jusqu'à la Révolution, elle revêtait une importance primordiale dans la défense de la ville, ce qui lui valut d'être toujours entretenue et réparée. Plus tard, vers la fin du 19^{ème} siècle, les habitants de Joyeuse la revendiquèrent comme affirmation de l'identité joyeusaine, ainsi en 1889, pour la célébration du centenaire de la révolution française un drapeau girouette daté de 1889, fut fixé à son sommet, récemment, les agents communaux ont procédé à la rénovation de ce symbole républicain. .

92

Directeur de la publication BRIGITTE PANTOUSTIER

Rédaction et graphisme MAIRIE DE JOYEUSE

Impression SAS ABP IMAGES SERVICES

(Ne pas jeter sur la place publique)